

PROTOCOLE DE SECURITE N° :

Permanent à compter du : 01 / 01 / 2021
 Ponctuel du ___ / ___ / ___ au ___ / ___ / ___
 Nature de l'opération : Chargement Déchargement

TRANSPORTEUR / FOURNISSEUR / CLIENT

Raison sociale : TRANSCO GROUPE GARANDEAU

Adresse :

..... CHAMPBLANC

..... 16370 CHERVES RICHEMONT

Représenté par : Mr Tanguy CHAUVIERE

Tél : 05.45.83.24.11

Fax :

Nota : Le transporteur / fournisseur / client s'engage à :

- Communiquer le présent protocole à ses salariés et sous-traitants concernés par l'opération.
- Nous communiquer la liste des sous-traitants auxquels il fait appel et auxquels il a transmis le présent protocole.
- Veiller à ce que les conducteurs des véhicules soient en mesure de présenter ce protocole de sécurité à tout moment.

NATURE DE LA MARCHANDISE

Pulvérulent (*ciment, poussière, cendres ...*) :

Liquide (*urée, adjuvants ...*) :

Solide (*clinker, gypse, coke de pétrole, laitier ...*) :

CALCAIRE

(Plusieurs marchandises peuvent être annotées ci-dessus)

CONDITIONNEMENT DE LA MARCHANDISE

Vrac

Palettes vides

Big-Bags

Sacs sur palettes

Autres (préciser) :

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Citerne

Plateau

Tautliner

Benne

Autres (préciser) :

Equipements spécifiques et exigences particulières

Selon les équipements spécifiques utilisés, le transporteur doit veiller à ce que :

- Ces équipements soient conformes à la réglementation en vigueur et en bon état de fonctionnement.
- Le personnel soit formé - habilité à les mettre en œuvre.
- Un contrôle journalier documenté soit fait avant la prise du véhicule.

CONSIGNES EN CAS D'URGENCE

Afin de prévenir les risques liés au travail isolé, le responsable de l'entreprise de transport, doit veiller à ce qu'aucun de ses salariés ne travaille seul sur nos sites sans moyen d'alerter les secours. L'accès ou toute activité sur nos sites n'est possible que si l'une des conditions suivantes est respectée :

- Présence d'un personnel EQIOM,
- Mise à disposition par le responsable de l'entreprise de transport, de moyens permettant à son chauffeur d'alerter les secours.

En cas d'accident ou d'incendie, prévenez immédiatement un représentant du site et alertez les secours (suivant les consignes en vigueur du site). Ne raccrochez jamais le premier.

POUR LE TRANSPORTEUR

Reconnait avoir pris connaissance des consignes de sécurité et règles de circulation,
Reconnait que sa responsabilité peut être engagée en cas de dégâts sur le site et qu'il s'expose à des sanctions en cas de non-respect des consignes de sécurité,
Déclare que tout chauffeur présent sur les sites EQIOM comprend et peut s'exprimer dans au moins une des 4 langues suivantes : Français, Anglais, Néerlandais (sites région Nord), Allemand (Sites région Est).

Date : 02/11/2022

Nom et Fonction : Pascal TOURNY (Responsable logistique)




.....

.....



Les conducteurs de véhicules doivent être en mesure de présenter ce PROTOCOLE SECURITE à tout moment



CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

- En pénétrant sur notre site, vous êtes soumis aux règles du code de la Route, à la signalisation interne et aux instructions données par le personnel EQIOM.
- Réception des camions pendant les heures d'ouverture selon planification.
- Respectez le plan de circulation et la signalisation : vitesse limitée à : cf. plans de circulation joints.
- Respectez la priorité absolue aux piétons, au rail, aux engins et aux véhicules.
- Redoublez d'attention lors de vos déplacements lorsque le sol est irrégulier ou glissant, respectez la règle des 3 points d'appui à la montée et à la descente du véhicule.
- Veillez à ce que personne ne soit présent dans la zone de chargement / déchargement.
- Restez en permanence dans la cabine de chargement, ou à proximité de votre véhicule durant l'opération de chargement ou de déchargement pour contrôler son bon déroulement dans la zone prévue.
- Port obligatoire de la ceinture de sécurité sur le site même lors des opérations de chargement ou de déchargement des bennes. 
- Circulez feux allumés à l'intérieur des halls
- Il est interdit :
 - D'être accompagné d'un tiers (enfant ...) ou d'un animal.
 - De stationner hors des zones réservées à cet effet (sur passages piétons, devant les accès aux bâtiments, les bouches incendie, aux intersections, virages, ...) et à moins de deux mètres des voies ferrées.
 - De stationner sur le site plus longtemps que ne l'exige la durée de l'opération de déchargement ou de chargement
 - De monter sur les citernes en dehors des zones prévues à cet effet.
 - De circuler seul dans les ateliers, loin de son véhicule, en dehors des zones de déchargement ou de chargement.
 - De rouler sur les pelouses, uriner sur le site (utiliser les toilettes mises à disposition).
 - De fumer ou vapoter en dehors des zones réservées à cet effet.
 - D'introduire et consommer des boissons alcoolisées ou produits stupéfiants sur le site.
 - D'effectuer toute transaction commerciale sauvage.
 - De court-circuiter les dispositifs de sécurité.
 - D'utiliser les moyens de lutte contre incendie pour nettoyer son véhicule.
- En cas de panne du camion dans notre site (y compris parking camions), l'intervention d'une société de dépannage doit être coordonnée avec le personnel Eqiom pour l'établissement d'un plan de prévention.   L'utilisation du téléphone est interdite au volant.

EPI obligatoires à porter en permanence et EPI complémentaires en fonctions des risques particuliers



ENVIRONNEMENT

- Respectez la propreté et le tri des déchets (benne papier / carton, tout-venant ...)
- En cas de déversement ou de fuite accidentelle, alertez un correspondant EQIOM, utilisez les kits environnementaux (cf. plans de circulation joints).
- Arrêtez le moteur de votre véhicule pendant les opérations de déchargement ou de chargement ainsi que sur les ponts bascules. Retirez vos clés de contact.
- N'utilisez l'avertisseur sonore qu'en cas de danger.  

CONSIGNES PARTICULIERES

CHARGEMENT CITERNE (Pulvérulents)

- Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat.
- Utilisez le garde-corps rabattable du poste de chargement ou les plateformes d'échantillonnage pour ouvrir ou fermer les trous d'homme des citernes.
- Restez dans la cabine de chargement pendant l'opération pour pouvoir intervenir en cas de besoin.
- Respectez la charge maximale admissible de votre véhicule.
- Ne circulez pas citerne relevée.
- En cas de prise d'échantillon, utilisez les passerelles d'accès prévues à cet effet.

DECHARGEMENT CITERNE (Pulvérulents, liquides)

- Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat.
- Mettez en place le « câble anti-fouet » avant le dépotage : une extrémité reste sur la colonne, l'autre extrémité raccorde votre tuyau flexible.
- Respectez la pression recommandée (Maxi 2 bars).
- Restez près du camion et surveillez la vidange.
- Ne circulez pas citerne relevée.
- En cas de prise d'échantillon, utilisez les passerelles d'accès prévues à cet effet.
- Citerne basculante : interdiction de vider par vent fort, stabiliser l'ensemble, assurez-vous que la citerne monte sans obstacle.

NB : Dans les dépôts, il faut suivre les consignes spécifiques affichées pour le déchargement des citernes basculantes à proximité des wagons (interdiction de vidange près d'un wagon sous pression)

CHARGEMENT SACS SUR PALETTES (Solides)

- Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat.
- Restez dans « l'espace sécurisé », visible du cariste pendant tout le chargement. Si vous ne vous trouvez pas dans cette zone, le cariste a l'obligation d'arrêter le chargement.
- Pendant le chargement il est interdit :
 - ⇒ De monter sur le plateau.
 - ⇒ De participer physiquement au chargement.
 - ⇒ De se trouver sur l'aire de manœuvre de l'engin.
 - ⇒ De remonter dans la cabine du camion sauf instruction ou accord préalable du cariste.
- L'arrimage de toutes les palettes ou big-bags est obligatoire.

DECHARGEMENT SACS SUR PALETTES / PALETTES VIDES (solides)

- Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat.
- Restez dans « l'espace sécurisé », visible du cariste pendant la durée de l'opération. Si vous ne vous trouvez pas dans cette zone, le cariste a l'obligation d'arrêter le déchargement.
- Pendant le déchargement il est interdit :
 - ⇒ De monter sur le plateau.
 - ⇒ De participer physiquement au déchargement.
 - ⇒ De se trouver sur l'aire de manœuvre de l'engin.
 - ⇒ De remonter dans la cabine du camion sauf instruction ou accord préalable du cariste.

CHARGEMENT BENNE (Solides)

- Le chauffeur débâche sa benne à partir du sol ou sur sa plateforme sécurisée.
- Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat.
- Vérifiez le verrouillage des portes arrière.
- Veillez à garder le camion benne bien positionné dans l'axe du poste de chargement et positionné pour que la charge soit uniformément répartie.
- Restez dans la cabine pendant le chargement pour pouvoir intervenir en cas de besoin, portes fermées et ceinture de sécurité attachée.
- Surveiller le chargement du véhicule et procéder au bâchage obligatoire avant de sortir du site.
- Le chauffeur bâche sa benne à partir du sol ou sur sa plateforme sécurisée.
- Respectez la charge maximale admissible de votre véhicule.
- Ne circulez pas benne relevée.

DECHARGEMENT BENNE (Solides)

- Le chauffeur débâche sa benne à partir du sol ou sur sa plateforme sécurisée.
- S'assurer de la stabilité et de la planéité du sol avant de lever la benne, camion aligné avec la remorque.
- S'assurer d'une hauteur suffisante pour lever la benne.
- Lors du déverrouillage des portes arrière à 2 vantaux, se tenir hors de portée de la chute de matières.
- S'assurer que la benne monte droit sans obstacle.
- Si déchargement dans une fosse, ne jamais s'approcher de celle-ci à moins de la distance de sécurité établie sur le site.
- Ne pas circuler sur les grilles de déchargement.
- Si les portes automatiques ne s'ouvrent pas lors de la levée, abaisser la benne pour régler l'ouverture des crochets.
- Restez dans la cabine pendant le chargement pour pouvoir intervenir en cas de besoin, portes fermées et ceinture de sécurité attachée.
- Ne circulez jamais benne relevée.
- Bâchage obligatoire avant de quitter le site

PLAN DE CIRCULATION - CENTRE DE BROYAGE DE MONTOIR

- Respectez le plan de circulation selon votre lieu de chargement ou de déchargement.
- A pied, suivez les voies de circulation et cheminements piétonniers pour vous déplacer en toute sécurité.
- La zone portuaire est soumise à un Plan de Prévention des Risques Technologiques. Avant de rentrer sur le site, veuillez repérer où se situent les locaux de confinement. En cas d'alerte (Sirène Nationale d'Alerte), veuillez rejoindre les locaux de confinement et vous confiner jusqu'à la fin de l'alerte.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Raison sociale : EQIOM-Groupe CRH
Site : Centre de Broyage de Montoir (CBM)
Adresse : Rue de Tartane Zone Portuaire CS90081
 44550 Montoir de Bretagne
Tél du site : 02.51.73.74.76
Fax : 02.51.73.74.77

Nom et Fonction :
 Jean SARAZIN
 Responsable QSE



Heures d'ouverture : 6h – 18h30 du lundi au vendredi.



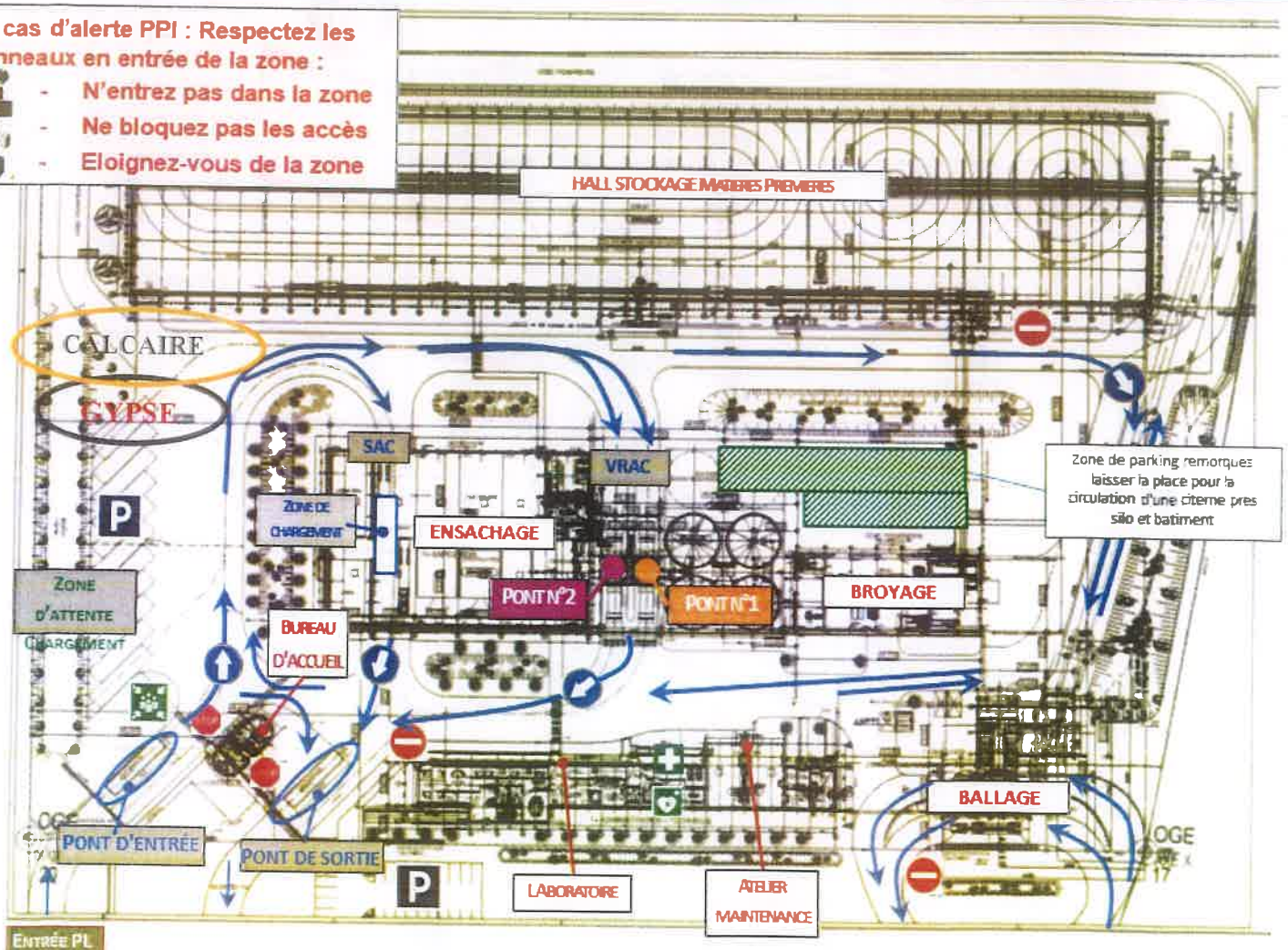
Secours : 18

Guichet entrée usine :
 02.51.73.74.37

Salle de contrôle :
 02.51.73.27.33

En cas d'alerte PPI : Respectez les panneaux en entrée de la zone :

- N'entrez pas dans la zone
- Ne bloquez pas les accès
- Eloignez-vous de la zone



Zone de parking remorques
 laisser la place pour la
 circulation d'une citerne pres
 silo et bâtiment

En cas d'alerte externe (PPI Yara) :



**Mettez-vous à l'abri dans
 le local de confinement
 le plus proche.
 Suivez les consignes de**

PLAN DE CIRCULATION - TERMINAL DE MONTOIR de BRETAGNE

- Respectez le plan de circulation selon votre lieu de chargement ou de déchargement,
- A pied, suivez les voies de circulation et cheminements piétonniers pour vous déplacer en toute sécurité,
- La zone portuaire est soumise à un Plan de Prévention des Risques Technologiques. Avant de rentrer sur le site, veuillez repérer où se situent les locaux de confinement. En cas d'alerte (Sirène Nationale d'Alerte), veuillez rejoindre les locaux de confinement et vous confiner jusqu'à la fin de l'alerte.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Raison sociale : EQIOM-Groupe CRH
Site : Centre de Broyage de Montoir (CBM)
Adresse : Rue du cotre, Zone Portuaire,
 44550 Montoir de Bretagne
Tél du site : 02.51.73.74.76
Fax : 02.51.73.74.77

Nom et Fonction :
 Jean SARAZIN
 Responsable QSE



Heures d'ouverture : 6h – 18h30 du lundi au vendredi.



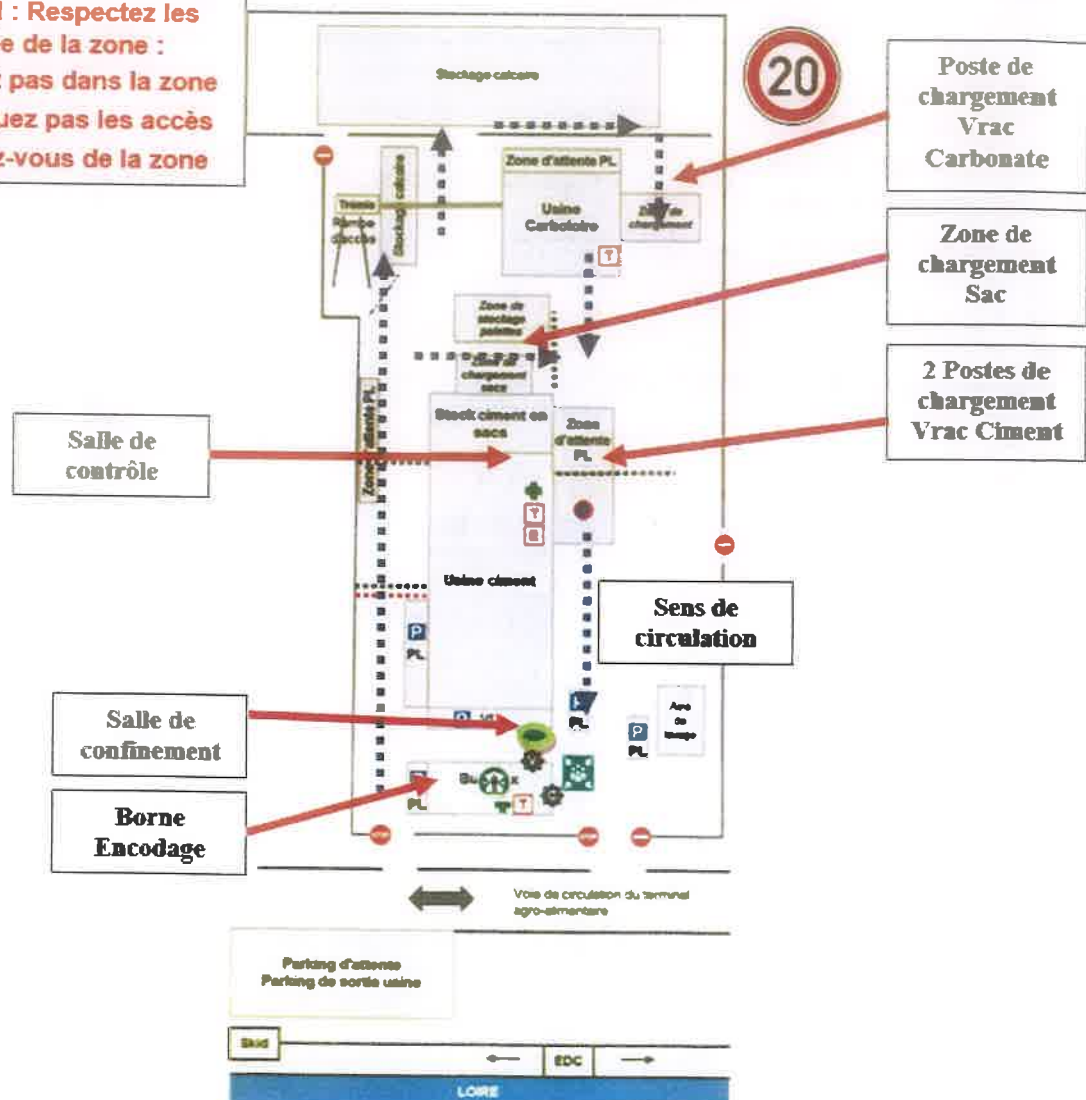
Secours : 18 / 112

Guichet entrée usine :
 02.51.73.77.37

Salle de contrôle :
 06.23.65.80.96

En cas d'alerte PPI : Respectez les panneaux en entrée de la zone :

- N'entrez pas dans la zone
- Ne bloquez pas les accès
- Eloignez-vous de la zone



En cas d'alerte externe :



Mettez-vous à l'abri dans le local de confinement le plus proche.
Suivez les consignes de